

ENGAGEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES.

Les comportements discriminatoires contreviennent à la dignité humaine et au respect de chacune et chacun. Ils contribuent aussi à créer un climat contraire à l'exercice responsable de l'activité académique que l'État nous confie, et nuisent à l'ensemble des personnels de l'École et à ses étudiant.e.s.

En 2013, une référente sur l'égalité femmes - hommes a été nommée au sein de l'École, dans le cadre de la charte Égalité. Aujourd'hui, deux référent.e.s égalité, Christine Detrez et Vivien Vergès, (referentes.egalite@ens-lyon.fr) assurent une mission transversale d'animation et de coordination au sein de l'École ainsi que la liaison avec leurs homologues au niveau des institutions et établissements. Sur nos sites institutionnel et intranet, des pages dédiées rappellent la politique de l'École, et indiquent les coordonnées des référent.e.s égalité. (<https://intranet.ens-lyon.fr/egalite-femmes-hommes/>)

Le présent engagement y sera également publié ainsi qu'un guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Les pages internet seront mises à jour avec le programme des actions de sensibilisation et de formation (conférences, projections de films, théâtre, etc.) proposées.

Il me semble important de rappeler la définition du harcèlement sexuel qui concerne non seulement les gestes, mais tout comportement (propos, écrit) à connotation sexuelle, imposé à une personne, de manière répétée, et qui, soit porte atteinte à la dignité de la personne, soit, crée une situation intimidante, hostile ou offensante. Je tiens à réaffirmer que je ne tolère et ne tolérerai aucune de ces violences sexistes ou sexuelles au sein de notre établissement. Je suis et serai vigilant sur le respect de la réglementation, sur la poursuite des actions déjà engagées ainsi que sur la mise en place de nouvelles actions de formation et de diagnostic, telles que celles recommandées par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Ces actions se concrétisent en particulier par la création d'une commission Égalité que je présiderai et où siégeront : les référent.e.s égalité, deux représentant.e.s du personnel au CHSCT, la direction des ressources humaines, la direction de la communication, un.e élu.e étudiant.e, un.e représentant.e enseignant.e, un.e représentant.e des personnels des fonctions support et soutien, ainsi qu'un ou plusieurs membres selon l'ordre du jour (mission handicap, service prévention et sécurité au travail, direction des affaires juridiques, expert externe...).

Cette commission Égalité :

- pilotera la mise en place d'une campagne d'information sur la politique de l'établissement et les règles en vigueur, à destination de toutes et tous, lors de moments-clés : rentrée, accueil des nouveaux et nouvelles entrant.e.s, etc. ;
- s'assurera de la création, sur chaque site, d'une boîte aux lettres dédiée afin que chacun.e puisse alerter sur les situations rencontrées, dans le respect de la confidentialité;
- élaborera la procédure à suivre en cas de harcèlement sexuel, dans le respect de la réglementation applicable, et rédigera une note diffusée aux responsables de services, directrices et directeurs de département ou d'unité ;
- instruira les dossiers concernant les violences sexistes et sexuelles, en comité restreint dont les membres recevront une formation sur les aspects psychosociaux et juridiques.

Dans le cadre de la politique de formation continue de l'établissement, seront proposées des formations à la prévention du harcèlement sexuel, pour les personnels qui le souhaitent, et notamment pour les associations étudiantes, les services administratifs, les responsables de services, de départements ou de structures de recherche.

Je connais l'attachement de chacune et chacun d'entre vous à ces questions d'égalité femmes - hommes et de lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel. Je compte sur vous pour défendre et partager un engagement qui doit être celui de toutes et de tous.

Jean-François Pinton
Président de l'ENS de Lyon

